

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE MARDI 29 NOVEMBRE 2022

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES EN EXERCICE : 27

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES PRÉSENTS : 18

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS ABSENTS : 9

- AYANT DONNÉ POUVOIR : 3

- N'AYANT PAS DONNÉ POUVOIR : 6

Le 29 novembre 2022, à 16h30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Haute-Tarentaise, dûment convoqué par le Président, s'est réuni à l'Ecole de Musique Haute-Tarentaise à Bourg Saint Maurice, sous la présidence de Monsieur Yannick AMET, Président.

PRÉSENTS

Bourg-Saint-Maurice : Guillaume DESRUES, Laurent CHELLE, Laurence REGNIER, Gérard VERNAY, Françoise BESNARD, Nicolas MORIN, Frédéric BATAILLE

Les Chapelles : Paul PELLECUER

Montvalezan : Jean-Claude FRAISSARD, Thierry GAIDE

Sééz : Lionel ARPIN, Mathieu LECLERCQ

Sainte-Foy-Tarentaise : Yannick AMET, Daniel EUSTACHE

Tignes : Serge REVIAL, Franck MALESCOUR

Val d'Isère : Patrick MARTIN, Véronique PESENTI-GROS

Villaroger :

EXCUSÉS AYANT DONNÉS POUVOIR

Cécile MULOT donne pouvoir à Laurence REGNIER

Cécile UTILLE-GRAND donne pouvoir à Yannick AMET

Capucine FAVRE donne pouvoir à Serge REVIAL

EXCUSÉS

Bourg Saint Maurice : Morgan LE LANN

Sééz : Éric JACQUEMOUD, Joëlle CAMPERS

Tignes : Laurence FONTAINE

Val d'Isère : Gérard MATTIS

Villaroger : Alain EMPRIN

SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Franck MALESCOUR

2022-99 **ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE FOURNITURE DE TITRES RESTAURANT POUR LES AGENTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNE DE HAUTE TARENTEISE**

Madame PESENTI-GROS, Vice-Présidente aux finances, rappelle que la consultation, passée en **procédure d'appel d'offres ouvert**, a été publiée le 1^{er} août 2022 sur la plate-forme dématérialisée des marchés publics, le 31 juillet 2022 au Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics (BOAMP) et le 03 août 2022 au Journal Officiel de l'Union Européenne (JOUE) pour la fourniture de titres restaurant pour les agents de la Communauté de Communes de Haute Tarentaise.

Il est rappelé les éléments de ce marché :

Date de remise des offres : le 6 septembre 2022 à 12 heures.

2 offres ont été déposées dans les délais.

Commission d'appels d'offres d'ouverture des plis : le 6 septembre 2022 à 16 heures en visioconférence.

Commission d'appels d'offres d'attribution du marché : le 26 septembre 2022 à 9 heures en visioconférence.

Les deux offres ont été classées recevables.

Conformément à l'article 6 du règlement de consultation, les candidatures ont été analysées au regard des capacités professionnelles, techniques et financières.

Le jugement des offres a été effectué dans les conditions prévues aux articles R.2144-1 à R.2144-7 du Code de la Commande Publique du 1^{er} avril 2019 relatifs aux marchés publics.

VU l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 26 septembre 2022 ;

VU l'avis favorable du Comité Technique réuni le 20 octobre 2022 ;

VU l'avis favorable du Bureau Communautaire réuni le 18 novembre 2022 ;

Le Conseil communautaire, **à l'unanimité** :

- **ATTRIBUE** le marché de fournitures de titres restaurant pour les agents de la Communauté de Communes de Haute Tarentaise à la société EDENRED.
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces du marché et toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente décision.

AINSI FAIT ET DÉLIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

**Le Président,
Yannick AMET**

